

**Conférence régionale de présentation du Code Algérien de  
Gouvernance d'Entreprise organisée avec l'appui de  
CIPE - CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ENTREPRISE PRIVEE  
Hôtel Majestic - Annaba - Jeudi 3 Juin 2010**

## REVUE DE PRESSE

***El Watan***  
**LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT**

Samedi 5 Juin 2010  
Par Nadia Benouaret

### **Première évaluation du code algérien de gouvernance d'entreprise à Annaba : Quel code pour quelles entreprises**

Un référentiel moderne, consensuel et évolutif, ultralibéral et à portée internationale ; c'est ce en quoi se résume le premier Code algérien de gouvernance d'entreprises (CAGE), qui a fait l'objet, jeudi à l'hôtel Magestic de Annaba, d'une première évaluation, plus d'une année après son adoption, le 1er mars 2009.

Cette démarche, initiée par le Cercle d'action et de réflexion sur l'entreprise (CARE), vise essentiellement l'alignement des modes de gestion des entreprises nationales – cotées, non cotées, publiques ou privées – sur les normes internationales et la pratique universelle. L'objectif recherché par ses initiateurs – CARE, Forum des chefs d'Entreprises (FCE) et l'Association des producteurs de boissons (APAB) avec le soutien du ministère de la PME et de l'Artisanat et la Société financière internationale (SFI) – consiste à mettre, au profit des managers d'entreprise, un outil de travail à même de leur assurer des techniques de gestion basées sur l'équité, la transparence, la responsabilité et l'imputabilité, a expliqué Ali Harbi, membre de la Task-Force et l'un des rédacteurs et membre dudit code. Outre son cadre conceptuel de référence, l'outil définit de manière ciblée et bien étudiée le périmètre de gouvernance d'entreprise.

Celui-ci (le périmètre) va des relations entre actionnaires, modalités de fonctionnement des entreprises familiales aux prérogatives /fonctionnement/compositions des organes d'administration et de contrôle (conseil d'administration et ses comités). L'accent est également mis sur les relations entre actionnaires et management exécutif, les relations

avec les parties prenantes (Etat, clients, fournisseurs) et enfin le rôle citoyen de l'entreprise, a précisé le conférencier. Pour lui, notre pays est résolument engagé à s'intégrer au mieux aux normes en vigueur dans le monde, confortées par l'existence de quelque 140 codes de gouvernance internationaux. L'Institut algérien de gouvernance d'entreprise Hawkama El Djazair a justement vu le jour pour mettre le cap sur la dynamique impulsée par l'adoption du CAGE.

Cette autre démarche partenariale public/privé novatrice, souligne M. Harbi, mise sur le développement de la performance du tissu économique algérien en hissant les pratiques managériales aux exigences de l'heure, et ce, en multipliant les actions de formation, d'information de conseil, d'études et de plaidoyers. Devant un auditoire composé de chefs d'entreprise et autres gestionnaires toute ouïe de par l'intérêt suscité par les débats autour du nouveau système référentiel de gouvernance, rendez-vous a été donné pour le 27 juin à Oran et le 30 à Alger. Mais la question que d'aucuns se posent porte sur la viabilité du tissu économique national entièrement déstructuré, contrainte sur laquelle se heurtera l'application du CAGE, inspiré du modèle ultralibéral.

Annaba

### **Rencontre régionale sur la gouvernance de l'entreprise**

Une rencontre régionale sur la gouvernance d'entreprise a été organisée avant-hier à l'hôtel Majestic d'Annaba par le cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise.

La gouvernance est à l'ordre du jour en Algérie et la vision relativement nouvelle de la société a montré qu'elle est tournée vers les impératifs de compétitivité, de performance et de profit.

Aussi, des échecs récents ont été constatés par des experts pour bon nombre d'entreprises aussi bien grandes que PME qui sont font face aux problèmes de non-conformité avec les règles de la bonne gouvernance. La PME privée algérienne recouvre des réalités très différentes. Malgré leur croissance rapide et soutenue en termes de créations nouvelles, les PME rencontrent des contraintes de survie dues à diverses raisons endogènes et exogènes, elles se présentent comme des entreprises familiales dotées de statue juridique privilégiant, l'entreprise personne physique, la Sarl et dans une moindre mesure l'Eurl.

Leur gestion demeure soumise à un modèle familial avec une maîtrise des méthodes modernes de management très insuffisante. Dans ce sens, il est à souligner que la recherche de partenaires externes au noyau d'actionnaires souvent familial pose le plus souvent un problème de méfiance réciproque, indique-t-on.



Dimanche 6 Juin 2010  
Rubrique Radar

## Annaba

### Le code algérien de la gouvernance d'entreprise en débat

Une conférence régionale consacrée au code algérien de gouvernance d'entreprise, adopté en 2009, a été organisée jeudi dernier à Annaba avec l'appui de l'organisme **CIPE (Centre for International Private Enterprise)**.

Première du genre d'une série de rencontres similaires prévues dans les autres régions, cette rencontre, organisée par l'association Care (Centre d'action et de réflexion de l'entreprise) est destinée à "explicitier les principes et enjeux de la gouvernance d'entreprise", ont souligné ses initiateurs. Cette initiative aborde également les relations entre actionnaires, l'accès aux capitaux, la mobilisation des ressources managériales, ainsi que les problématiques de pérennisation de l'entreprise, en particulier la succession dans l'entreprise familiale.

Le code algérien de gouvernance d'entreprise, les projets d'appui aux entreprises et les perspectives de création d'un institut algérien de gouvernance d'entreprise ont été les principaux points développés par les conférenciers.



Lundi 24 Mai 2010

### Présentation du code algérien de gouvernance d'entreprise

La 1<sup>re</sup> Conférence régionale de présentation du code algérien de gouvernance d'entreprise aura lieu le 3 juin prochain à Annaba, selon un communiqué du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entrepris (CARE). Cette conférence s'inscrit dans le cadre des actions de présentation de ce code et des principes de gouvernance d'entreprise sous la forme de conférences régionales, engagées par les associations CARE, FCE, APAB avec l'appui de l'organisme **CIPE (Center for international private enterprise)**, avec comme objectif, selon le CARE, de mieux faire connaître les principes et les enjeux liés à une meilleure gouvernance d'entreprise en Algérie, notamment les relations entre actionnaires, l'accès aux capitaux, la mobilisation des ressources managériales et les problématiques de pérennisation de l'entreprise, particulièrement lors des transmissions et successions dans les entreprises familiales.

Lors de cette rencontre, seront présentés et débattus les projets de mise en œuvre et d'appui aux entreprises, les perspectives de création d'un institut algérien de gouvernance d'entreprise et les suggestions des participants en termes de mise en œuvre et de continuité de l'initiative. A caractère non obligatoire, le 1er code algérien de gouvernance d'entreprises a été adopté en mars 2009.

Il cible en premier lieu les PME privées et celles cotées en bourses ou qui ambitionnent de l'être, et ce, en leur proposant la conduite à tenir face notamment aux banques, aux partenaires, aux investisseurs étrangers et à la réglementation boursière. Afin de suivre l'application de ce code par les entreprises privées algériennes et son actualisation par rapport aux mutations que connaît le pays et son économie, un institut algérien de gouvernance d'entreprise « IAGE » devrait être créé avant la fin de l'année en cours par un groupe de chefs d'entreprises privées et d'experts, avec le soutien du ministère de la Petite et moyenne entreprise et de l'Artisanat. Cet établissement dispensera, par ailleurs, des formations sur la gestion et la gouvernance des PME au profit des chefs et cadres d'entreprises et mènera des enquêtes et études sur des thèmes liés aux causes de mortalité des entreprises ou les facteurs contribuant à leur pérennité.



Mercredi 26 Mai 2010  
Par Riyad Hamadi

### **Code de gouvernance de l'entreprise : première évaluation le 3 juin à Annaba**

Plus d'une année après son adoption le 1er mars 2009, le premier code algérien de gouvernance d'entreprises fera l'objet d'une première évaluation, le 3 juin à Annaba, a-t-on appris dimanche auprès du Club d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE). Ce code est parrainé par les associations CARE, le Forum des chefs d'entreprises (FCE) et l'Association des producteurs de boissons (APAB) avec le soutien du Ministère de la PME et de l'Artisanat.

Des conférences régionales seront tenues pour « mieux faire connaître les principes et les enjeux liés à une meilleure gouvernance d'entreprise en Algérie, et notamment les relations entre actionnaires, l'accès aux capitaux, la mobilisation des ressources managériales, et les problématiques de pérennisation de l'entreprise, particulièrement lors des transmissions et successions dans les entreprises familiales », a ajouté CARE.

# Transaction

## D'ALGERIE



Mercredi 26 Mai 2010  
Par Mouloud Ait Ali

Premier quotidien national d'information économique

### **CODE ALGERIEN DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE SERA EXPLIQUE INCESSAMMENT DES CONFERENCES REGIONALES BIENTOT**

**La première rencontre de ce genre aura lieu le jeudi 3 juin à Annaba.**

La campagne de sensibilisation et d'explication du premier code algérien de gouvernance d'entreprise sera entamée très prochainement.

Cette action sera réalisée sous forme de conférences régionales durant lesquelles sera présenté ce code. L'objectif de ces rencontres vise une meilleure connaissance des principes et les enjeux liés à une meilleure et gouvernance d'entreprise en Algérie.

Il sera ainsi question des relations entre actionnaires, l'accès aux capitaux, la mobilisation des ressources managériales et les problématiques de pérennisation lors des transmissions et successions dans de l'entreprise, particulièrement 3 Juin les entreprises familiales. La 1ère conférence aura lieu le jeudi prochain à Annaba. Outre le code en lui-même, les projets de mise en œuvre et d'appui aux entreprises, les perspectives de création d'un Institut Algérien de en termes de mise en Gouvernance d'Entreprise, les suggestions des participants œuvre et de continuité de l'initiative sont les autres thèmes qui seront débattus au cours de cette conférence.

Celle-ci sera animée par M Ali Harbi, consultant et membre de la Task force GOAL 08 (Governance Algeria 08) qui a élaboré ce code. Cette Task Force a été créée, rappelle-t-on, à l'initiative de CARE (Cercle d'Action et de Réflexion sur l'Entreprise), du FCE (Forum des Chefs d'Entreprise) et de l'APAB (Association des Producteurs Algériens de Boissons).

Elle a rassemblé des compétences bénévoles représentatives du monde de l'entreprise et des affaires. Par définition, le rôle de la Task Force est limité dans le temps. Elle a eu pour mission d'élaborer un code de gouvernance d'entreprise en Algérie.

GOAL 08 est constitué de chefs d'entreprises, de consultants, d'experts en droit, de spécialistes de la gouvernance d'entreprise et de représentants des organisations et institutions qui ont contribué à la réussite de ce projet. Parmi ces institutions, l'on cite, en particulier, le Ministère de la PME et de l'Artisanat qui a délégué un

représentant permanent au sein de GOAL 08 pour appuyer en permanence ses travaux.

Ce Ministère a « accordé son parrainage à toute l'opération et fourni l'appui logistique nécessaire à la finalisation et la publication du document. Il y a lieu de citer, aussi, la participation du programme de coopération MEDA PME (EDPME puis CTP PME) qui a apporté sa contribution en matière d'expertise et de moyens », indique-t-on au Goal 08., la SFI logistiques pour le plein succès du projet (Société financière internationale) a, quant à elle, mis à la disposition du groupe de travail un consultant expert en matière de gouvernance d'entreprise.

Il est à noter que le programme des conférences régionales sera concrétisé en collaboration avec **CIPE (Center for International Private Enterprise)**.

«Une entreprise, respectueuse des principes élémentaires du management, n'est pas à l'abri de difficultés résultant de conflits internes et/ou avec l'environnement, ou de dérives sournoises dans ses pratiques et décisions managériales.

De telles difficultés peuvent lui être fatales alors qu'elles auraient pu être », relèvent les experts évitées. Elles proviennent d'un déficit de gouvernance du Goal 08. Il est établi que les échecs récents, enregistrés par de nombreuses entreprises, bien grandes que les PME, ajoutent-ils, sont liés aux problèmes de non conformité avec les règles de bonne gouvernance.

C'est ainsi que toute démarche de bonne gouvernance exige à ce que l'entreprise se prémunit au moindre coût, contre des périls totalement évitables et se procure de précieux facteurs de succès tels qu'une meilleure lisibilité, par la même, une capacité d'anticipation accrue, confiance et fiabilité auprès des tiers, une attractivité accrue des ressources rares, notamment financières et humaines...



L'Expression-dz.com on line du 24 mai 2010

### Les entreprises régionales pensent à leur gouvernance

Le ministère de la PME et de l'Artisanat soutient le Cercle de réflexion autour de l'entreprise pour engager une action de présentation du code de gouvernance. La première conférence régionale aura lieu à Annaba le jeudi 3 juin. Cette conférence sera animée par Ali Harbi, consultant et membre du groupe de travail qui a élaboré le code algérien de gouvernance d'entreprise. L'objectif de ces conférences est de mieux faire connaître les principes et les enjeux liés à une meilleure gouvernance d'entreprise en Algérie, et notamment les relations entre actionnaires, l'accès aux capitaux, la mobilisation des ressources managériales et les problématiques de pérennisation de l'entreprise, particulièrement lors des transmissions et successions dans les entreprises familiales.



Dimanche 23 Mai 2010

### **Care : conférence régionale de présentation du code algérien de gouvernance d'entreprise**

Suite à l'adoption en mars 2009 du 1er code algérien de gouvernance d'entreprises, parrainé par les associations CARE, FCE APAB, et avec le soutien du ministère de la PME et de l'artisanat, l'association CARE a engagé une action de présentation de ce code et des principes de gouvernance d'entreprises sous la forme de conférences régionales, avec l'appui de l'organisme **CIPE (Center for international Private Enterprise)**.

L'objectif de ces conférences est de mieux faire connaître les principes et les enjeux à une meilleure gouvernance d'entreprise en Algérie, et notamment les relations entre actionnaires, l'accès aux capitaux, la mobilisation des ressources managériales, et les problématiques de pérennisation de l'entreprise, particulièrement lors des transmissions et succession dans les entreprises familiales.

La 1er conférence régionale de présentation du code algérien de gouvernance d'entreprise qui aura lieu à Annaba le jeudi 3 juin 2010 à 14 heures à l'hôtel Majestic. Cette conférence sera animée par Mr Ali Harbi consultant et membre de la Task force GOAL 08 qui a élaboré le code algérien de gouvernance d'entreprise.